

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12019**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Sciences humaines et sociales, mention philosophie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Rennes I

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

127 Philosophie, éthique et théologie, 127d Epistémologie des sciences humaines ; Philosophie du droit, 127e Esthétique ; Philosophie du langage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La formation en licence de Science Humaines et Sociales, mention philosophie, si elle a pour vocation principale de former et préparer les étudiants à la poursuite d'étude, permet d'envisager des parcours d'insertion professionnelle dans des domaines d'activités où sont requises des compétences généralistes fondées sur une culture générale solide, une aisance à mettre en œuvre des processus de recherche et d'analyse, à traiter des informations en vue d'en dégager les enjeux et la complexité conceptuelle, d'en permettre l'interprétation.

En fonction des options choisies, le diplômé pourra se prévaloir d'une ouverture vers des domaines d'activité tels que les métiers de l'enseignement, des sciences politiques, du droit et de la gestion.

Le diplômé de la licence est capable de :

- accéder de manière aisée et approfondie à des textes philosophiques, traitant de questions culturelles, sociétales, politiques, littéraires, etc.,
- de mettre en œuvre des méthodologies de recherche documentaire,
- synthétiser, dégager le sens et rendre accessible les enjeux d'une question,
- produire des analyses, des commentaires,
- construire une argumentation,
- contribuer à développer la réflexion critique, à problématiser, à mettre en perspective,
- produire des écrits structurés,
- intervenir de manière pertinente à l'oral,
- s'exprimer dans au moins une langue étrangère à l'écrit et à l'oral.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs, et en particulier les emplois suivants après poursuite d'étude, formation professionnalisante et/ou préparation et réussite de concours.

- Journalisme,
- Enseignement, formation,
- Professions du secteur social,
- Métiers de la communication,
- Métiers de l'édition,
- Métiers de la Gestion des Ressources Humaines
- Métiers de la culture, du cinéma et du spectacle
- Agent de l'administration,

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

K1802 : Développement local

E1106 : Journalisme et information média

K1206 : Intervention socioculturelle

K1205 : Information sociale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalité d'accès à la formation

Tous les baccalauréats ou jugé équivalent

Entrées en cours de cycle (sortants de prépas, autres licences, etc.) : sur dossier.

Descriptif des composantes de la certification :

La licence sanctionne une formation de 6 semestres de 13 semaines chacun.

Elle est composée :

- d'UE fondamentales, d'UE de spécialisation, d'UE de méthodologie,
- d'enseignements de découverte d'autres disciplines universitaires (sociologie, sciences du langage, psychologie, littérature, ...),
- d'une formation en langues vivantes (avec préparation à une certification) et anciennes,
- d'enseignements de diversification (métiers de l'enseignement, droit, sciences politiques, gestion, sport)
- et d'une certification informatique.

La validation des UE se fait par contrôle continu et/ou examens terminaux (oraux ou écrits).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition du jury votée par l'Université Rennes1

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

10 juillet 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Voir information et enquêtes du SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

<http://soie.univ-rennes1.fr/>

Autres sources d'information :

<http://www.philo.univ-rennes1.fr/>

<http://www.univ-rennes1.fr/>

Université Rennes 1

UFR de Philosophie

SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

Lieu(x) de certification :

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

Université Rennes 1

2, rue du Thabor

CS 46510

35065 Rennes Cedex

Téléphone : (33) 2 23 23 36 36

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR de Philosophie

Avenue du Général Leclerc

Campus de Beaulieu

Bât. 32 B

CS 74205

35042 Rennes Cedex

Téléphone : 02 23 23 63 02

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°24462 : Licence Philosophie.